



**À TOUS LES MEMBRES**

Par la présente, vous êtes convoqués à  
**une assemblée générale extraordinaire des membres** qui aura lieu :

**Date : le jeudi 9 février 2023**  
**Heure : de 19h00 à 19h30**  
**Lieu : virtuel, sur Zoom, lien et indications disponibles**  
<https://www.campfamilial.org/vie-communautaire/>

Chères et chers membres,

Par la présente, vous êtes cordialement invité.e.s à une assemblée générale extraordinaire en vue de la présentation et de l'adoption de modifications aux règlements généraux du camp familial St-Urbain. Ces ajustements sont effectués afin de se conformer aux nouvelles règles du Code de gouvernance, rendues obligatoires pour les Organismes nationaux de loisirs (ONL), tel le CFSU, à compter de 2023.

Date : jeudi 9 février 2023  
Heure : 19h00  
Lieu : en mode virtuel, sur la plateforme *Zoom*

L'inscription débutera à 18h50.

Nous vous invitons à être ponctuel afin de ne pas étirer la rencontre. Le seul sujet de cette assemblée est la **modification aux règlements généraux selon le nouveau code de gouvernance**.

Des versions papiers des documents seront acheminés par la poste, sur demande uniquement. Ceux-ci sont disponibles en ligne : <https://www.campfamilial.org/vie-communautaire/>

*Bienvenue aux observateurs (non-membres).*

Jessica Bouthillier, secrétaire  
Au nom du conseil d'administration

Donné en ce jeudi 12 janvier 2023

**Proposition d'ordre du jour pour l'assemblée générale extraordinaire du 9 février 2023**

- 1. Ouverture de l'assemblée;**
- 2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée;**
- 3. Vérification de l'avis de convocation et du quorum;**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour;**
- 5. Modification aux règlements généraux selon le nouveau code de gouvernance;**
- 6. Levée de l'assemblée.**